

Quelle carrière après l'ENA ?

Même s'ils sont encore surreprésentés parmi les élites, les énarques ont des carrières assez éloignées des idées reçues qui les mènent à la politique. Leurs trajectoires sont marquées par la mobilité et la diversité.

LE MONDE ECONOMIE | 12.06.2017 | Par Valérie Segond

L'Ecole nationale d'administration (ENA) a toujours nourri de nombreux fantasmes... chez ceux qui n'y sont pas passés. Dans une étude réalisée en 2015 pour les 70 ans de l'ENA et intitulée « Que sont les énarques devenus ? », rapport sur le parcours des anciens élèves de dix promotions entre 1985 et 2015, les chercheurs François Denord et Sylvain Thine de l'EHESS, relèvent qu'il existe bien une surreprésentation des énarques parmi les élites, qui ont fourni trois présidents de la République sur six depuis 1958, et sept patrons du CAC 40 aujourd'hui.

Mais, remarque la directrice de l'ENA, Nathalie Loiseau, « les carrières des anciens élèves sont assez éloignées des idées reçues. Seuls 3 % d'entre eux ont une carrière politique au plan national. Et le passage par le secteur privé n'est pas devenu plus fréquent qu'auparavant. Les va-et-vient entre l'administration et l'entreprise étaient même plus faciles quand il y avait plus d'entreprises publiques. »

Le pantouflage est minoritaire

Le pantouflage qui consiste pour un haut fonctionnaire à aller travailler dans une entreprise privée existe toujours, mais il est minoritaire : 22 % des énarques rejoignent une entreprise publique ou privée (en moyenne après neuf ans de carrière). Une exception toutefois concerne ceux qui sortent dans l'inspection des finances, dont 75 % vont faire un tour dans le privé !

Sur le long terme, seuls 8 % des énarques quittent durablement la fonction publique. Le service de l'Etat est donc la norme, « les carrières locales restant anecdotiques » précise Nathalie Loiseau.

Mais les parcours sont très divers, le passage par un cabinet ministériel n'étant constaté que chez un tiers des énarques (et deux tiers pour les auditeurs au Conseil d'Etat), qui forment 25 % des effectifs des cabinets ministériels.

A la sortie de l'école, selon le rang de classement, les postes les plus variés sont offerts, même s'ils changent chaque année car ils sont déterminés par les besoins de chaque employeur public.

L'inspection des finances en priorité

Depuis la création de l'ENA, les mieux notés qui sortent « dans la botte » [les quinze premières places], choisissent prioritairement l'inspection des finances qui contrôle la gestion des finances publiques et depuis dix ans la modernisation de l'Etat. Mais aussi le Conseil d'Etat pour se prononcer sur la conformité juridique des lois, ou la Cour des comptes pour contrôler les comptes publics et sanctionner les irrégularités. Deux fonctions de magistrat, marquées par leur indépendance par rapport à l'exécutif.

Exception notable, lors de la dernière promotion de décembre 2016, la major a choisi le ministère des affaires étrangères, attirée par la gestion, côté français, du Brexit anglais. « Un choix qui reflète aussi un grand retour des fonctions régaliennes dans les aspirations des jeunes énarques, estime Nathalie Loiseau, aspirations liées au développement des enjeux de géopolitique, de terrorisme et de radicalisation. »

Si la botte concerne quinze à vingt énarques sur des promotions moyennes de quatre-vingt-dix élèves français, la plupart se répartissent entre le ministère des affaires étrangères, en France ou à l'étranger, le corps préfectoral dans lequel ils représenteront l'Etat dans les territoires, et surtout, moins connu, le corps des administrateurs civils dont la fonction est de concevoir et de mettre en œuvre les politiques publiques dans un ministère ou une administration. La Ville de Paris en recrute aussi directement cinq à six chaque année.

Enfin, le premier poste après l'école ne fige pas une carrière, marquée par une mobilité très grande liée à l'obligation de changer de poste, mais non d'administration, tous les trois ans... Dans l'ensemble, ce sont des généralistes qui ne restent pas forcément dans un même secteur. « C'est une occasion pour eux de rebattre les cartes de leur carrière », dit Nathalie Loiseau. Et ce, de plus en plus, tant « le désir de diversité et de mobilité se développe dans les nouvelles générations ».

Il faut dire aussi que plus ils changent de poste, plus ils progressent rapidement. Même si certains corps d'Etat sont plus propices à la carrière accélérée que d'autres, confirmant que le classement de sortie reste déterminant pour la trajectoire professionnelle. Ainsi, les chances de passer en grade 2 en moins de trois ans, sont dix fois plus élevées pour les inspecteurs des finances et trente fois plus élevées pour les auditeurs au Conseil d'Etat que pour les administrateurs civils. Bref, l'ENA se renouvelle un peu, mais pas trop !

« Le Monde Campus. Formation. Recrutement. Carrière », supplément du « Monde », 60 pages. Parution le 18 avril 2017